

PAR COURRIEL

Le 21 juin 2018

Me Véronique Dubois
Secrétaire
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, Place Victoria, bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Objet : HQD – Demande de fixation de tarifs et conditions de service pour l'usage
cryptographique appliqué aux chaînes de blocs
Dossier de la Régie : R-4045-2018**

Chère consœur,

La présente fait suite à notre lettre du 19 juin dernier quant à notre intention d'intervenir dans le dossier mentionné en objet.

La Ville de Baie-Comeau fait partie de l'AREQ et elle est solidaire de la position qui sera défendue par celle-ci devant la Régie.

Toutefois, en raison d'enjeux locaux spécifiques à la Ville, nous voulons exposer ceux-ci à la Régie et intervenir dans le dossier.

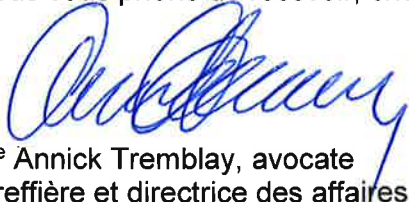
Tel qu'indiqué dans notre lettre, la demande du distributeur a des impacts sur les orientations de développement économique déjà entreprises, notamment par des modifications au zonage qui seront en vigueur au cours des prochains jours.

De plus, la Ville a conclu une entente avec un promoteur qui pourrait être visé par la demande, alors que les démarches d'implantation de son entreprise sont très avancées.

Afin de faire valoir la position de la Ville de Baie-Comeau, le maire, M. Yves Montigny, sera appelé comme témoin. Nous estimons à 30 minutes la durée totale de nos représentations.

Nous prions donc la Régie de bien vouloir considérer notre demande d'intervention et de nous permettre d'être entendus.

Nous vous prions de recevoir, chère consœur, nos sincères salutations.



M^e Annick Tremblay, avocate
Greffière et directrice des affaires juridiques

AT/md

c. c. Me Jean-Olivier Tremblay, Hydro-Québec
Me Nicolas Dubé, Gowling WLG
M. Yves Montigny, maire